

EDITO

Chères Fresnecamilliennes, chers Fresnecamilliens,

Avant toute chose, je tenais à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'accueil et l'installation de la famille Ukrainienne dans notre logement communal le 25 mars dernier.

Grâce à vous, Ludmyla et ses 2 enfants ont trouvé une certaine quiétude dans notre village, même si les atrocités subies par leur famille restée au pays ne sont jamais très éloignées dans leur esprit.

Je poursuivrai par d'autres remerciements, ceux-là vont vers les 83 % des personnes inscrites qui se sont déplacées les 10 et 24 avril pour l'élection présidentielle.

Loin de tout cela, comme chaque printemps, nous avons voté le budget, une construction budgétaire prudente dans un contexte particulier, notamment en ce qui concerne le fonctionnement avec la baisse de dotations globales de ce même fonctionnement. Ce que vous vivez au quotidien, notre collectivité le vit bien évidemment également. Il n'en demeure pas moins que nous poursuivons les investissements nécessaires à la bonne marche de notre commune, toujours en lien étroit avec la Communauté urbaine Caen la Mer et le SEEJ.

La rigueur budgétaire ne signifie pas un manque d'ambition.

Les choses n'avancent pas toujours à la vitesse souhaitée par vos élus mais il n'en demeure pas moins vrai que la mutualisation trouve son sens dans la vie de notre collectivité en ces temps si particuliers. Avec la crise sanitaire, un peu dernière nous, un certain nombre de choses a pu se mettre en place. De nouvelles structures, de nouvelles équipes pour le mieux vivre des uns avec les autres.

Je citerai la garderie, le restaurant scolaire, la bibliothèque avec sa toute nouvelle équipe que je remercie vivement pour son implication.

Et puis pour que notre village vive, nos associations font à nouveau le maximum dans leurs organisations diverses pour amener ce petit plus qui fait qu'il fait bon vivre au Fresne-Camilly. Un grand merci à elles ! Alors, mes chers concitoyens, je terminerai en vous disant que malgré le contexte actuel, restez positifs, gardez votre énergie pour les choses heureuses, vous verrez ça fait du bien !

*Jacques Landemaine
Maire du Fresne-Camilly*

ON A REPLANTÉ AU FRESNE-CAMILLY.

La commune a lancé cet hiver un programme de plantations. Le parc a vu l'arrivée d'un magnolia et d'un saule tortueux, le verger en face de la mairie s'est doté de framboisiers, de groseillers, d'un prunier, d'un pêcher et d'un cerisier burlat, l'esplanade du Temple s'est ornée d'un camélia blanc en remplacement du saule tortueux qui s'était cassé au pied. Les 4 arbustes volés l'an dernier dans l'avenue des Canadiens ont été replantés. Suite à notre demande, le propriétaire qui avait abattu des frênes d'une haie protégée en a replanté une dizaine. Un habitant a aussi planté de nombreux végétaux pollinisateurs dans le chemin de la Londe et prolonger la haie de la rue aux Chouettes. Enfin, 65 arbustes sont venus se loger entre les gabions d'empierrement du parc. Le potager pour l'école a été installé dans le verger. Enfin, un nécessaire entretien des pommiers du verger sera fait à l'automne car ils sont envahis de guis.

Un grand merci aux employés de Caen La Mer Jonathan, Jean-Baptiste et Aurélien pour leur choix et leur travail, à Yvon Lemarié notre conseiller pour ses dons et ses plantations, à Laurent Ficheux, aux Gazons de Camilly pour le potager, et à M Letellier, propriétaire de la haie et à la Commission Environnement.



Une nouvelle équipe pour animer la bibliothèque



Autour de Jean-Marie Chapedelaine, notre employé, gravite une équipe de 6 bénévoles, qui s'est rapidement appropriée ce bel outil qu'est la nouvelle bibliothèque. Le jeudi, tous les enfants de l'école (par rotation) bénéficient d'un moment privilégié à la bibliothèque avec Noémie et Jean-Marie. De même les enfants de la garderie accèdent au coin lecture après le goûter, pour une animation comme une lecture « Kamishibai » (petit théâtre de bois d'origine japonaise).

Un matin jeux est programmé le samedi 25 juin de 10h à 12h. Au programme des licornes, des poules, des pandas, des pirates, une île interdite et bien d'autres surprises.

Le Conseil Municipal a conventionné avec le réseau de lecture publique de CaenLaMer afin de faire bénéficier du choix de lecture dans toutes les bibliothèques aux habitants et de permettre de disposer du logiciel commun à tous.

N'hésitez pas à pousser la porte, l'inscription est gratuite, nous pouvons également faire venir les livres qui pourraient vous intéresser et qui ne sont pas sur place.

Une animation autour du « jeu La bibliothèque sera fermée du 1er août au 15 août, Agathe, Guy, Karine, Laurence, Noémie, Odile et surtout Jean-Marie, pour vous renseigner. Une nouvelle équipe pour animer la bibliothèque.



Les horaires d'ouverture : Nous vous recevons le jeudi après-midi de 15h à 19h, le vendredi soir de 17h30 à 19h, ainsi que le samedi matin de 10h à 12h

LES BONS USAGES

Il a été constaté depuis plusieurs mois des stationnements de véhicules sur les trottoirs dans le Lotissement du Clos de l'Avenue, dans la rue de L'église et l'impasse du Londel. Nous rappelons que les trottoirs sont réservés aux piétons et aux poussettes. Ce type de stationnement est passible d'une contravention de 135€. Nous vous informons que la mairie fera appel à la gendarmerie si la situation ne s'améliore pas. Par ailleurs des déjections canines se retrouvent sur la voie publique malgré les poubelles et sacs à crottes ainsi que des gravats, des déchets favorisant la prolifération des rats. Merci pour votre civisme.

DEPART EN VACANCES

En cette période estivale, soyez vigilants lorsque vous partez en vacances. Si vous vous absentez pendant les vacances, les unités de la gendarmerie ou les services de police peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la brigade de gendarmerie ou du commissariat de police du coin et partez l'esprit tranquille.

BIBLIOTHEQUE



NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS A CAIRON

Constatant la pénurie de places en centre de loisirs en octobre 2021, les élus des communes adhérentes au SEEJ ont tous validé la décision d'ajouter 48 places supplémentaires aux 175 existantes. Grâce à l'ALJ et à la commune de Cairon, le troisième centre de loisirs a ouvert le 23 février.

Malheureusement, depuis cette ouverture, la commune de Rots, qui contractualisait via le SEEJ avec l'ALJ, a décidé de faire cavalier seul et de dénoncer la convention à partir du 31 décembre 2022. Cela se traduit pour le SEEJ et l'ALJ par la perte d'un bâtiment Enfance Jeunesse (BEJ) de 600m², financé par l'ancienne communauté de Commune « Entre Thue et Mue » et par des subventions à hauteur de 80% pour cette destination du bâtiment. Sur les 85 places, au moins 53 enfants du périmètre du SEEJ se retrouveront à nouveau sans solution de garde le mercredi et durant les vacances. Les élus et les personnels du SEEJ ont trouvé une solution provisoire à Cheux dès la rentrée de septembre. Il va cependant être nécessaire de construire un nouveau bâtiment au Sud de notre territoire. Le Relai Petite Enfance est aussi concerné par cette rupture de relation avec la commune de Rots. Une solution est en cours de recherche avec Familles Rurales et la CAF.

Pour plus de détails retrouvez le document complet sur le site du SEEJ : <http://www.seej.fr>

CAMION PIZZA

Pizza Man sera absent à compter du 25 juillet. Reprise le 22 août.

LE COIN DES ENTREPRENEURS

Focus sur un artisan local, François Gaulier, au Fresne depuis 2017, vient de créer son entreprise de peinture. Afin de contextualiser, retraçons son parcours...

En 1999, c'est à 14 ans que François débute son apprentissage en peinture dans l'entreprise familiale.

Il développe alors ses compétences dans le domaine de la peinture (intérieure et extérieure) mais également en pose revêtement mural et de sol. A la fin de son apprentissage, il met au profit ses compétences acquises dans l'entreprise.

En 2009, il décide de passer de « l'autre côté » de l'apprentissage et devient alors formateur au CFA bâtiment de Caen, où il exerce durant près de 12 ans, la formation auprès d'apprentis, aux différents métiers de finition.

L'artisanat ayant depuis toujours été l'objectif final, c'est fort de cette expérience que le lancement se fait en avril 2022.

N'hésitez pas à contacter l'entreprise, pour toute demande :

francoisgaulier.peinture@gmail.com ou au 06.98.44.04.98.



SENS INTERDIT

Nous vous rappelons que la rue des Fougères, qui mène à l'école, garderie et bibliothèque est interdite à la circulation sauf pour les riverains.

APAE

L'activité bat son plein



Après une année où il nous a fallu de nouveau se réinventer et composer avec le covid, nous voici sur la dernière ligne droite concernant l'année 2021 2022 ! Ligne droite chargée de deux événements majeurs, la foire aux greniers du 12 juin prochain suivi de près par la kermesse le 2 juillet !

Cette année a été riche de sourires, de bienveillance et de solidarité notamment lors du grand succès de la boum party qui a accueilli plus de 80 enfants et également des deux cafés élections, de la galette, du marché de Noël, du jeu de piste de Pâques ... ! Et nous ne remercierons jamais assez les mamans, papas, papys et mamies toujours prêts à nous soutenir et prêter main forte ! Chaque énergie, chaque minute sont bonnes à prendre !

En effet, le bureau de l'APAE ne se compose actuellement de 3 membres ayant des activités professionnelles et surtout étant parents eux-mêmes ! Cette année, grande nouveauté et toujours dans un souci de communication un groupe de membres actifs a été créé par le biais de l'application WhatsApp. Cela permet à un certain nombre de parents dévoués d'être au plus proche des besoins et des nouvelles de l'APAE ! Si vous souhaitez rejoindre ce groupe, n'hésitez pas à nous faire parvenir un mail.

Nous vous attendons nombreux en tant que visiteurs ou exposants sur notre foire aux greniers et kermesse. Événements qui permettent de dégager des fonds non négligeables pour la scolarité et le confort de nos enfants et également permettent de faire vivre notre si belle commune.

Si vous souhaitez nous joindre : Mail :

apedufresne@gmail.com

Facebook : apaedufresne

Téléphone : 07 68 59 20 31

Noémie, Aurélie, Noémie, Clément

JEUNESSE SPORTIVE

Plaisir et motivation tous les mardis de 20h à 21h !

C'est toujours avec plaisir et motivation que nos adhérentes se retrouvent chaque mardi de 20h à 21h dans la salle polyvalente où les conditions d'accueil se sont améliorées du fait que la cantine a rejoint le groupe scolaire, ce qui va permettre de pouvoir augmenter le nombre d'adhérents pour la saison prochaine.

Ces dernières semaines la météo très favorable permet de pratiquer les cours en extérieur sur le terrain de sports.

Afin de récupérer les séances annulées à cause de la crise sanitaire, des cours de gymnastique furent effectués durant les vacances de février et de pâques.

En attendant la reprise en septembre, nous vous souhaitons de très bonnes vacances !



Contacts : jsfassociation@gmail.com

Nathalie : 06 03 09 43 14

Sylviane : 06 36 27 08 38

Marion : 06 77 52 45 31

US Thaon Bretteville Le Fresne

Le FC Thaon Bretteville Le Fresne, est le 12ème club dans le Calvados avec ses 408 licencié(e)s, une école de football labellisée FFF, pour les filles et les garçons. D'un point de vue sportif, l'équipe première évolue en régional 3, le club a 3 autres équipes seniors évoluent en D1, D2, D3, une équipe féminine seniors à 8. Une année riche encore une fois, sur et en dehors du terrain : marché de Noël au Fresne-Camilly, soirée du club, tournoi du club, Inter Games, autant d'événements et d'animations qui offrent une image dynamique des différentes communes.

Cette année, pour la première fois au Fresne-Camilly, les enfants de l'école élémentaire ont pu découvrir le foot à l'école, en utilisant le city stade, grâce à l'opération « foot à l'école », opération menée en collaboration avec l'école, que nous remercions chaleureusement. Les éducateurs du club sont intervenus pendant 8 semaines auprès des élèves. Nous espérons renouveler l'opération l'année prochaine.

Portes ouvertes tous les mercredis jusqu'au 22 Juin, filles et garçons.

Informations et inscriptions pour la prochaine saison : Florian ROYER 06-61-13-51-77

Facebook du club : FC THAON BF

TRAIL DU BESSIN

Après 2 années avec l'impossibilité d'organiser le Trail du Bessin, toute l'équipe était de retour pour la 41^{ème} édition. Une belle journée de courses nature rendue possible grâce aux 75 bénévoles, 12 partenaires, 2 médias Presse et radio, des propriétaires qui nous ont ouvert leur propriété. Nous avons aussi accueilli cette année 5 détenus du centre pénitentiaire de Caen dans le cadre d'une opération appelée « 9km pour avancer ».

Un grand merci à tous.



Contact :

Jacques Landemaine : landemainejm@yahoo.fr

LE FRESNE-CAMILLY ENVIRONNEMENT



L'éco-pâturage, une activité ancestrale remise au goût du jour

Dans le cadre de nos activités associatives en faveur de pratiques plus écologiques et de sensibilisation à l'environnement, nous avons été sollicités par la société EUROVIA (Groupe Vinci) pour la construction d'un abri à chèvres et à moutons sur leur site d'éco-pâturage à Feuguerolles-Bully (à côté d'Eterville). Après un léger terrassement réalisé par l'équipe d'EUROVIA, nous avons procédé à la pose des fixations pour les poteaux. Nous avons ensuite procédé au montage de l'abri en n'oubliant pas d'ajouter un système de récupération d'eau de pluie. Les chèvres et moutons sont apparemment satisfaits de leur nouvelle demeure.

L'éco-pâturage consiste en effet à installer des animaux (en particulier des moutons et des chèvres) sur des espaces verts pour les entretenir. Compte-tenu des enjeux environnementaux, c'est une activité ancestrale qui reprend petit à petit de l'importance. Elle allie pratique écologique et démarche pédagogique.

Par l'éco-pâturage, on réduit ainsi l'impact environnemental des travaux d'entretien du fait de l'utilisation des animaux plutôt que d'engins mécaniques ce qui se révèle bénéfique en matière de bilan carbone comme en matière de pollutions aériennes ou sonores.

L'éco-pâturage permet également de créer du lien social. Il est souvent apprécié des riverains en quête de nature et de charme bucolique. C'est aussi une belle opportunité de sensibiliser le grand public à la gestion écologique des espaces verts et naturels : en général, les animaux bénéficient d'un capital sympathie auprès des habitants !

« Le Mouton qui tond » de Muriel Berthelot s'occupe ainsi du site d'éco-pâturage d'EUROVIA à Feuguerolles-Bully. Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur son activité, vous trouverez ci-après sa page Facebook :

<https://www.facebook.com/AuMoutonQuiTond>

BIENVENUE A LUYDMILLA, STANISLAV ET NIKA

Mme Mudrak Luydmilla, son fils Stanislav et sa fille Nikole ont quitté l'Ukraine tout début mars. Après avoir fait étape en Pologne puis en Allemagne, c'est le 15 mars que s'est terminé leur périple à Caen. L'association REVIVRE leur a proposé notre logement social. Cette maison, situé au 3 bout du Renard, était disponible à la location mais la mairie l'avait mise à disposition auprès de la préfecture pour accueillir d'éventuels réfugiés. La maison a été meublée grâce aux dons et à la bonne volonté de chacun d'entre vous. Depuis leur arrivée, le vendredi 25 mars, Nika va à l'école de notre village, Stas a intégré le collège de Creully. Mila a bien repéré notre village et ses alentours proches. Elle est à la recherche d'un travail, afin d'assurer en partie son indépendance financière. Petit à petit, cette petite famille prend ses repères et remercie toutes les personnes pour leur bienveillance. Suite à cet élan de générosité, l'Association le "Fresne Solidarité Ukraine" a été créée.

LE FRESNE SOLIDARITE UKRAINE

L'association a été créée pour accompagner les familles Ukrainiennes et récolter des dons financiers. Ces dons serviront à aider financièrement la famille où les familles Ukrainiennes hébergées dans notre village. Ces dons seront utilisés aussi bien pour l'achat de matériel qu'à compléter des dépenses personnelles (vêtements, aménagement maison etc..) ou que participer au loyer et aux charges. Ils pourront être aussi envisagés comme aide pour leur retour au pays. L'association envisage de vous solliciter individuellement afin d'aider ces différentes familles Ukrainiennes. La déductibilité fiscale de ces dons est à l'étude auprès des services fiscaux.

Les dons pourraient donner droit à une réduction d'impôt sur le revenu à concurrence de 75% du montant versé.

Le Fresne Solidarité Ukraine,
3 rue du vieux lavoir - Lieu-dit Cagnet - 14480 Le Fresne-Camilly
Présidente : Madame Inge Thuaudet, Secrétaire : Madame Nelly Lemarié, Trésorière adjointe : Madame Christine Auger, Trésorier : François Lesage

TRAVAUX A VENIR

Les prévisions de travaux de voirie par Caen La Mer :
Les services de Caen La mer ont décidé d'accélérer les travaux de gros entretiens de voirie en utilisant les crédits alloués jusqu'à la fin du mandat dès que nécessaire et ne plus fonctionner à l'année. Pour le Fresne-Camilly, cela se traduit, sous réserve d'évolution des coûts et de mauvaises surprises, par :

En 2023

- Réfection de la rue aux Chouettes (18 000€)
- Réfection du chemin aux Prêtres du calvaire au cimetière (30 000€)

En 2024

- Réfection de la rue du Perron (probable car attente de Dossier de Consultation des Entreprises DCE)
- Sécurisation, enfouissement des réseaux et pluvial de la Rue des Fougères et des Compagnons (35 000€ voirie, 28 000€ réseaux, DCE à venir)

En 2025

- Réfection de la rue des Tailleurs de Pierres (35 000€ mais DCE en attente)
- Suite à des problèmes liés aux pluies intenses pendant les travaux de l'Impasse du Londel, l'entreprise Toffolutti est revenue faire des « purges » sur plusieurs parties de la rue. Les problèmes de pluvial à l'intersection de la rue du Vieux Pont et des Tailleurs de Pierres seront prochainement réglés par Toffolutti. Pour l'entretien courant, Caen La Mer a créé une équipe voirie chargée des travaux d'entretiens basiques (nids de poules, signalisation, mobiliers urbains...). Les demandes se font par la mairie via un formulaire. Si vous constatez des problèmes, n'hésitez pas à nous le faire savoir en Mairie.

ECOLE

L'école du Fresne Camilly a candidaté au projet et est récompensée par l'installation d'une table de ping-pong dans la cour, celle-ci sera inaugurée le 02 juin avec un élu.

Lancée fin 2021, à l'initiative de la FFTT (Fédération Française de Tennis de table), avec le soutien de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) et de l'UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre), « Une École – Une Table » permet aux enfants scolarisés en école primaire sur l'ensemble du territoire français, d'accéder à la pratique du tennis de table.

La FFTT continue ainsi d'encourager le développement du sport dès l'enfance et les 30 minutes de sport par jour à l'école durant les récréations et la pause déjeuner, à la suite des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Parmi ces dernières, 60 écoles ont été récompensées ainsi que les 12 791 élèves bénéficiaires qui pourront profiter de ces installations modernes, conviviales et favorisant une pratique ludique de notre sport.

INSCRIPTION SCOLAIRE

Vous avez des enfants nés entre 2012 et 2019, ne tardez pas à les inscrire à l'école. Vous trouverez les documents en ligne sur le site du syndicat éducation enfance jeunesse : www.seej.fr ou en mairie, vous pourrez les renvoyer par mail ou les déposer directement au Seej à Bretteville L'orgueilleuse.

Samedi 18 juin, journée portes ouvertes de 9h30 à 11 h00 avec l'accueil des futures petites sections.

Le 02 juillet l'école proposera sa kermesse avec les danses le matin et les jeux l'après-midi. Venez nombreux !

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2022

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 :

Le budget primitif pour l'exercice 2022 a été décidé conformément au tableau ci-dessous :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	397 905 €* 	112 754 €
Recettes	444 239 €* 	112 754 €

*Hors restes à réaliser

TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES :

Le Conseil décide d'adopter les taux d'imposition suivants :

- Taxe d'habitation = 11.28 %
- Foncier bâti = 25.65 % + 22.10% (taux de la part départementale compensée par l'état dans le cadre de la suppression progressive de la taxe d'habitation) = 47.75%)
- Foncier non-bâti = 32.62 %

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Association	Demande subvention 2022	2022	Vote
ADMR (12 personnes)		300€	Unanimité
ALJ (2,59€/hab)		2500€	Unanimité
Anciens Combattants		90€	Unanimité
APAE	1000 € + sapins 336€	1300€	Unanimité
JSBO		100€	Unanimité
Association Route Serge Saint Sculpteur		50€	Unanimité
Thaon Creully Tennis de table		100€	Unanimité
Foyer Rural	500 €	500€	Pour : 7, abstention : 3
Foot US Thaon		2000€	Pour : 9, abstention : 1
Jeunesse Sportive LFC	700€	360€	Unanimité
Le Fresne Camilly Environnement	220€	50€	Pour 6 : Contre : 4
	Total	7350 €	

ENVELOPPE ALLOUEE A LA BIBLIOTHEQUE DU FRESNE-CAMILLY :

En 2021, les dépenses de la bibliothèque s'élèvent à 1063,76 € d'achats de livres et abonnements, et aucun remboursement de frais kilométriques pour des formations (déplacements)

Enveloppe allouée à la bibliothèque pour 2022 : 1 300 € tout inclus.

Création d'un emploi à temps partiel d'Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques

Considérant les besoins en termes d'accueil et d'animation de la nouvelle bibliothèque du Fresne-Camilly, il est proposé au conseil municipal de créer un emploi d'Assistant de conservation du patrimoine à temps non complet, 8 heures hebdomadaires.

BUDGET 2022 DE LA COMMUNE

L'excédent de fonctionnement au titre de l'année 2021, soit + 64 093 € a permis de rembourser le capital emprunté à hauteur de 30 888 € et de financer en partie les investissements de l'année. Les principaux investissements 2021, concernent le solde des travaux de l'école, ainsi que le City Park.

Nous avons prévu un excédent au titre de l'année 2022, soit + 46 334€ qui permettra de rembourser le capital 2022 à hauteur de 35 055 €. Nous sommes en train de travailler sur le projet de restauration de la Chapelle de Cainet, projet pour lequel le recours à un architecte agréé monuments historiques, est nécessaire. Ces honoraires ont été budgétés sur l'année 2022. Le capital restant dû sur les emprunts contractés au titre des années antérieures est de 264 102 € au 31/12/2021, ce qui représente un endettement moyen par habitant de 264 €, largement inférieur, aux communes de même taille.

Nos réserves financières au 31/12/2021 étaient de 238 213 €, ce qui est très satisfaisant, mais qui malgré tout, nous invite à être très vigilants. En effet, conscient du désengagement financier des pouvoirs publics, de la hausse des matières premières, de l'énergie, des rémunérations des employés, nous devons absolument maintenir un équilibre financier afin de faire face à nos remboursements d'emprunts, et assurer les investissements nécessaires à la commune.

SEEJ. : SIVOM EDUCATION ENFANCE JEUNESSE

Et si nous parlions de la restauration scolaire...
S'il est un sujet délicat, c'est bien celui de la cantine.

En 2022, plus de 90%, en moyenne, des enfants du territoire du SEEJ inscrits à l'école y déjeunent avec des pointes à 95% pour notre commune. Lors du dernier marché de restauration scolaire en liaison chaude passé en 2019 dans lequel le SEEJ avait introduit la loi EGALIM, seule la société API avait répondu. Pendant un an la Commission péri/extrascolaire, qui intègre des parents d'élèves, a travaillé sur le cahier des charges et a basé le prochain marché sur la liaison froide, gage normalement de meilleure qualité gustative. Onze dossiers ont été retirés, mais seuls deux candidats, API et Convivio, ont déposé une offre. La dégustation du repas servi le même jour aux enfants, à laquelle a participé un parent de chaque site scolaire, a fait l'unanimité sur Convivio, malgré un prix un peu plus élevé. Le groupe Convivio est une entreprise familiale bretonne créée en 1982, qui intervient sur la moitié ouest de la France. Le site de production pour nos sites est implanté à Gavrus dans lequel est produit environ 8 000 repas jour.

Il est également prévu de suivre de près le prestataire en invitant les parents élus à goûter un repas entre chaque période de vacances. Le SEEJ sera vigilant au respect du cahier des charges. Concernant le coût de la restauration scolaire, la collectivité en prend en charge environ la moitié, soit plus de 300 000 euros chaque année. Les prix seront en augmentation à la rentrée de septembre car l'inflation touche aussi le syndicat dont les recettes principalement liées aux dotations des communes sont figées. Sur suggestion de la Commission péri/extrascolaire, le conseil syndical a adopté des augmentations liées aux quotients familiaux afin de respecter au mieux les moyens des familles.

Le SEEJ a également prévu de travailler sur l'ambiance générale de ce moment important de la journée de l'enfant.

Les enfants du Fresne ont investi la nouvelle cantine avec un fonctionnement un peu différent. En effet, les enfants sont servis sur plat de 4 ou 6 parts et sont en charge, sous contrôle des agents, du partage. Cela diminue la manutention des agents et leur permet de se consacrer un peu plus aux enfants. Les retours des enfants et des agents sont très positifs. Les deux autres principaux avantages sont la proximité de la cour et le départ avancé à la sieste pour les maternelles.

Salade de quinoa aux fraises !

Ingrédients :
160gr de quinoa
20 radis
4 oignons blancs
1/2 concombre
350 gr de fraises
Coriandre fraîche
Ciboulette
Menthe



Vinaigrette :
3 cuillères à soupe d'huile d'olive
1/2 citron
1 cuillère à soupe de vinaigre de xères
Sel et poivre

Faire cuire le quinoa et le laisser refroidir, Couper en lamelles les oignons, les radis. Couper le concombre en dés et les fraises en 4 selon leur grosseur. Émincer les herbes. Mélanger tous les ingrédients et réserver au frais. Faire la vinaigrette. Ajouter la vinaigrette juste avant de servir.
Bon appétit

INFOS PRATIQUES

Bienvenue les p'tits loups

BAYEUX Ambre, Albane, Jade née le 21 avril

Ils se sont dit OUI !

Morgane Leroy et David Marti le 14 mai

Ils nous ont quitté

LEBRETON Francis, Arsène, Jean-Baptiste, décédé le 19 février
DETHAN Paulette, Juliette, Eva, décédée le 21 avril

Horaires des permanences de la mairie cet été

Mardi 05/07 de 16h30 à 19h
Vendredi 08/07 de 16h à 19h
Mardi 12/07 de 16h30 à 19h
Vendredi 22/07 de 16h à 19h
Vendredi 29/07 de 16h à 19h
Mardi 02/08 de 16h30 à 19h
Mardi 09/08 de 16h30 à 19h
Vendredi 19/08 de 16h à 19h
Vendredi 26/08 de 16h à 19h
Mardi 30/08 de 16h30 à 19h

Téléphone : 02.31.80.00.76

Mail : mairie-lefresnecamilly@orange.fr